

ASSEMBLÉE NATIONALE

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

AMENDEMENT

N ° AS187

présenté par

M. Nury, M. Rolland, M. Bony, Mme Louwagie, M. Dubois, M. Bourdeaux, M. Viry, M. Habert-
Dassault, Mme Petex-Levet, Mme Duby-Muller, Mme Périgault, Mme Anthoine, M. Descoeur,
Mme Corneloup, M. Juvin et M. Le Fur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.